

Enfin, si, aux yeux du lecteur, certains côtés paraissent avoir été passés sous silence, c'est qu'ils n'offraient rien de particulier, étaient la reproduction exacte de ce que nous voyons chez nous, ou la répétition de ce que nous avons dit ailleurs sur le même sujet.

FÉLIX NARJOUX.

## PREMIÈRE PARTIE

LES

# ÉCOLES PUBLIQUES

EN BELGIQUE

Les écoles belges sont de toutes les écoles d'Europe celles qui peut-être se rapprochent le plus de nos écoles françaises. Le programme auquel doivent répondre les unes et les autres est sensiblement le même; elles diffèrent cependant en quelques points sur lesquels il est utile d'appeler l'attention.

Le nombre des élèves renfermés dans chaque classe est d'environ 30 à 40, rarement plus. Toutes ces classes sont, en général, dans les écoles nouvelles<sup>1</sup>, éclairées par des ouvertures percées à la gauche et en arrière des élèves. Dans les villes, les groupes scolaires ont une population

1. Notre but n'est pas de retracer l'histoire de l'architecture scolaire en Europe, mais bien de faire connaître les perfectionnements et les améliorations dont les écoles modernes ont été l'objet. C'est donc de ces dernières seulement que nous avons à nous occuper.



moins nombreuse que celle des nôtres; ils ne contiennent pas de salles d'asile; celles-ci, répandues dans les quartiers ouvriers, prennent les noms d'écoles gardiennes et de jardins d'enfants.

Les soins méticuleux que nous prenons en France pour séparer d'une manière absolue les enfants des deux sexes pendant leur séjour à l'école, afin d'éviter que non-seulement ils puissent se parler, mais même s'apercevoir, ne sont pas connus en Belgique. Les préaux couverts et découverts, tels que nous les comprenons, manquent dans les écoles urbaines; dans les écoles rurales, les préaux couverts sont remplacés par des cours de récréation couvertes. Les salles de gymnastique ont une grande importance: les enfants y sont astreints à des exercices fixes et obligatoires comme dans les autres matières de l'enseignement. Les salles de dessin n'existent pas, le dessin est enseigné dans chaque classe; en revanche, plusieurs écoles possèdent une salle de musique.

Les écoles professionnelles, qui rentrent dans notre cadre, puisqu'elles sont publiques, ont pour but de former des ouvriers ou des ouvrières, mais non de faire de faux artistes, insuffisants et mécontents. Plusieurs salles sont disposées de façon à ce que la ventilation s'exerce indépendamment du chauffage. Le chauffage et la ventilation ont, en outre, été l'objet de recherches et d'applications nouvelles.

Enfin, détail sur lequel il faut insister: les maîtres n'ont pas de logement à l'école. Dans les écoles urbaines, le concierge et le directeur seuls demeurent dans l'établissement; encore, la règle n'est-elle pas absolue pour ces derniers. Dans les écoles rurales, le logement du maître, s'il existe, est distinct et séparé de l'école.

Rappelons aussi, afin de faciliter l'intelligence de ce qui va suivre, que les gouverneurs de province remplissent le rôle de nos préfets, les bourgmestres et échevins celui de nos maires; que les collèges communaux, les députations permanentes sont à peu près nos conseils municipaux, généraux ou d'arrondissement.